

8 Compétence RH

- 8.1 Une aide pour recruter un collaborateur et développer un projet
- 8.2 Diagnostic RH
- 8.3 Accompagnement RH
- 8.4 Qualité de vie au travail : Motiver vos équipes
- 8.5 Conseil pour l'accueil d'un apprenti
- 8.6 Médiation de l'apprentissage
- 8.7 Certificat de compétences en entreprise

UNE AIDE POUR RECRUTER UN COLLABORATEUR ET DÉVELOPPER UN PROJET

Bénéficiez d'un accompagnement et d'une aide financière pour le recrutement et la formation d'un collaborateur dont la mission sera de développer un nouveau projet



NOTRE RÉPONSE

Le dispositif ARDAN vous permet de recruter et d'intégrer un pilote de projet afin de lui confier le développer et la concrétisation de votre projet sur une durée de 6 mois et avec une prise en charge financière. Le coût restant à charge de votre entreprise: 6 500 € (rémunération et formation du stagiaire incluse). Nous vous accompagnons dans le montage et le suivi de votre demande de dossier ARDAN.



Constitution et suivi du dossier

Afin de bénéficier d'ARDAN, il suffit de nous contacter, nous serons votre interlocuteur privilégié tout au long de la mission dans votre entreprise.

- Expertise du projet et montage du dossier par un conseiller CCI
- Suivi par le conseiller de votre stagiaire tout au long de la mission (6 mois)



AVIS D'EXPERT

Muriel CARRAT

Responsable financement

« C'est un dispositif gagnant-gagnant pour le pilote et le chef d'entreprise. Ardán permet d'intégrer la personne dans la stratégie d'entreprise, c'est vraiment un dispositif souple qui permet de laisser le temps pour prendre ses marques. »



COÛT

Montage du dossier	Suivi du dossier	Coût pour l'entreprise
700€ net de taxe	900€ net de taxe	0€
Pris en charge par le CNAM	Pris en charge par le CNAM	(hors rémunération du stagiaire)



POUR ALLER PLUS LOIN

- > Diagnostic RH
- > Les-aides.fr
- > Diagnostic compétitivité 360° TPE/PME



LES ATOUTS DE L'OFFRE

6 mois

pour développer un nouveau projet

Pérenniser

votre projet dans le temps

De nouvelles compétences

avec une formation adaptée



NOTRE EXPERTISE

Le réseau des CCI du Grand Est est au service des entreprises et de son territoire avec des expertises essentielles pour le développement et la performance des entreprises.

Véritable tiers de confiance des entreprises, soucieux de leur apporter un service sur mesure efficace, il est partie prenante de tous les projets de développement à caractère économique de son territoire.

CONTACT

Valérie MAYER

Conseillère entreprises
Commerce Services aux entreprises
03 83 85 54 82 - 06 32 13 68 11
v.mayer@nancy.cci.fr



8.2 DIAGNOSTIC RH

Mesurez les performances de votre entreprise



NOTRE RÉPONSE

Boostez la compétitivité globale de votre entreprise en élaborant une stratégie RH.

Adoptez une vision à long terme des orientations à donner à votre entreprise en associant les problématiques RH à la performance générale.



Une évaluation sur site

- Recueil des données de votre entreprise (1/2 journée)
- Analyse des données, forces et faiblesses, préconisations (1 jour)
- Restitution et proposition d'un plan d'actions (1/2 journée)



Un plan d'actions clé en main

- Un rapport final assorti des principales préconisations et d'un plan d'actions hiérarchisé.



AVIS D'EXPERT

Camille COLINMAIRE

Conseiller entreprises

« Un diagnostic de l'organisation de vos ressources humaines permettra de mettre en exergue les atouts, l'ensemble des ressources de votre entreprise mais également d'identifier clairement leurs faiblesses. Une analyse extérieure de votre organisation RH favorise la réflexion et apporte un regard neuf sur vos pratiques. Les questions de ressources humaines sont présentes dans toutes les étapes de gestion d'une entreprise, aussi, l'optimisation de son organisation RH est essentielle pour favoriser la compétitivité de votre entreprise. »



COÛT

Devis personnalisé auprès de votre conseiller CCI



POUR ALLER PLUS LOIN

- > Accompagnement RH
- > Quelques exemples
 - Élaboration de stratégie RH
 - Conduite du changement
 - Plan de développement des compétences...



LES ATOUTS DE L'OFFRE

Identifier

les leviers et actions à mettre en place

Évaluer

votre performance

Faciliter

la construction de projets de développement RH



NOTRE EXPERTISE

Acteurs de la dynamique économique du territoire et engagées pour le développement des entreprises, les CCI du Grand Est soutiennent et accompagnent chaque année les projets de plus de 10 000 dirigeants et 5 000 créateurs.

Véritable tiers de confiance des entreprises, soucieuses de leur apporter un service sur mesure efficace et de proximité, les CCI sont parties prenantes de tous les réseaux à caractère économique de son territoire : réseaux de professionnels, clubs, organisations initiées par les collectivités et l'État.

CONTACT

Marie-Noëlle HARMAND

Directrice déléguée adjointe

03 83 95 36 03 – 06 86 44 68 30

mn.harmand@eesc.fr

8.3

ACCOMPAGNEMENT RH

Identifiez les points forts et les points d'amélioration de l'organisation en place et mettez en œuvre un plan d'actions



NOTRE RÉPONSE

Optimisez l'organisation de vos ressources humaines grâce à l'accompagnement sur mesure par un expert RH :



- Mettez en place une stratégie RH
- Menez la conduite du changement
- Optimisez votre mode de management
- Développez l'attractivité de votre entreprise et fidélisez vos salariés



Un plan d'action opérationnel sur mesure

- Pilotez votre entreprise par l'analyse des indicateurs RH
- Obtenez un rapport final assorti des principales préconisations et d'un plan d'actions hiérarchisé
- Répondez à vos obligations réglementaires (santé/parité/accessibilité)



AVIS D'EXPERT

Camille COLINMAIRE

Conseiller entreprises

« Dans un contexte d'évolutions permanentes des compétences liées aux transformations profondes des organisations de travail et de développement du numérique, il devient nécessaire de construire une marque employeur forte et d'adapter la gestion de ses ressources humaines.

Un expert amènera une approche sur-mesure contribuant à optimiser votre stratégie RH et à favoriser la gestion globale de votre entreprise. »



COÛT

Devis personnalisé auprès de votre conseiller CCI



POUR ALLER PLUS LOIN

> Diagnostic RH



LES ATOUTS DE L'OFFRE

Rapide

Un expert identifie rapidement des axes d'amélioration de votre performance globale en agissant sur l'organisation des ressources humaines

Personnalisée et pratique

Un apport de méthodologie et d'outils adaptés à votre entreprise



NOTRE EXPERTISE

Acteurs de la dynamique économique du territoire et engagés pour le développement des entreprises, les CCI du Grand Est soutiennent et accompagnent chaque année les projets de plus de 10 000 dirigeants et 5 000 créateurs.

Véritable tiers de confiance des entreprises, soucieuses de leur apporter un service sur mesure efficace et de proximité, les CCI sont parties prenantes de tous les réseaux à caractère économique de son territoire : réseaux de professionnels, clubs, organisations initiées par les collectivités et l'État.

CONTACT

Marie-Noëlle HARMAND

Directrice déléguée adjointe

03 83 95 36 03 – 06 86 44 68 30

mn.harmand@eesc.fr



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : MOTIVER VOS ÉQUIPES ET FUTURS COLLABORATEURS

Consolidez votre marque employeur et rendez votre entreprise attractive pour de nouveaux talents



NOTRE RÉPONSE

Un état des lieux de votre entreprise sous l'angle Qualité de Vie au Travail, implication de vos salariés et construction d'un plan d'action.



1^{re} étape: entretien avec le dirigeant

- Recueil des motivations et des objectifs
- Évaluation des pratiques existantes dans l'entreprise



2^e étape: animation d'un groupe de pilotage

- Constitution du groupe (salariés volontaires)
- Enquête pour collecter les données
- Analyse des données recueillies



3^e étape: un plan d'action clé en main

- Rapport de synthèse assorti de préconisations et d'une priorisation des actions



AVIS D'EXPERT

Fabienne CIRONNEAU

Conseillère entreprises

« La mauvaise santé physique et mentale des salariés coûte cher à l'entreprise, et dégrade la productivité, la motivation des salariés et l'image de l'entreprise. Mettre en place une démarche QVT, c'est agir pour aujourd'hui et anticiper les demandes des futurs collaborateurs. »



COÛT

2 500€ ht



2,5 jours
chez vous



POUR ALLER PLUS LOIN

- > Diagnostic RH
- > Document Unique d'Évaluation des Risques



LES ATOUTS DE L'OFFRE

Impliquer les collaborateurs

dans une nouvelle dynamique

Attirer les talents

la génération Y représente plus de la moitié de la main-d'œuvre

Un effet levier

Diminution de l'absentéisme et du présentéisme. Un salarié absent coûte à l'entreprise 2 fois plus que lorsqu'il est présent



NOTRE EXPERTISE

Acteurs de la dynamique économique du territoire et engagées pour le développement des entreprises, les CCI du Grand Est soutiennent et accompagnent chaque année les projets de plus de 10 000 dirigeants et 5 000 créateurs. Si 56% des salariés estiment aujourd'hui que leur qualité de vie au travail s'est dégradée, une démarche partagée au sein de l'entreprise permet d'engager les équipes dans une dynamique d'amélioration des conditions de travail.

CONTACT

Marie-Noëlle HARMAND

Directrice déléguée adjointe

03 83 95 36 03 – 06 86 44 68 30

mn.harmand@eesc.fr



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE

8.5

CONSEIL POUR L'ACCUEIL D'UN APPRENTI

Bénéficiez d'une expertise pour la rédaction de vos contrats d'apprentissage et profitez d'un accompagnement pendant toute la durée du contrat



NOTRE RÉPONSE

Un expert vérifie les prérequis pour l'entreprise et l'apprenti, prend en charge la rédaction du contrat et assure un suivi pour toutes les questions jusqu'à la fin du contrat.



Un contrat conforme à la réglementation

- Détermination de la rémunération du jeune sur la base de l'âge, du diplôme préparé et de la réglementation en vigueur et conseil sur l'optimisation du contrat
- Vérification de l'éligibilité du maître d'apprentissage
- Contrôle de la conformité juridique du contrat au regard des nouvelles dispositions applicables à l'apprentissage depuis le 01/01/2019
- Réponses aux questions relatives au contrat (avenant, rupture)



Les + du service

- Une rédaction rapide et facilitée
- Une gestion et un suivi sécurisés



TÉMOIGNAGE

Hélène WENDLING

Fondatrice de GECCO

« C'est rassurant lorsque l'on prend un apprenti d'être épaulé par la CCI. »

Geneviève LEPELLETIER

DRH de SOCOMEC

« Le service Apprentissage de la CCI est un rouage important du développement de l'apprentissage et de la sécurisation des relations jeune-entreprise-CFA. »



COÛT

60€ ht
par contrat



5 min.
via le formulaire en ligne



POUR ALLER PLUS LOIN

>



LES ATOUTS DE L'OFFRE

5 minutes chrono

pour déclarer son contrat

Respect de la réglementation

en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019

6 200 contrats

d'apprentissage traités par la CCI chaque année



NOTRE EXPERTISE

Actrices de la dynamique économique et engagées pour le développement des entreprises, les CCI du Grand Est soutiennent et accompagnent chaque année les projets de plus de 10 000 dirigeants et 5 000 créateurs et repreneurs. La CCI met à leur service des conseillers avec des expertises essentielles : législation de l'apprentissage, conseil pour l'accueil et le suivi des apprentis, organisation de stages de découverte métiers, diffusion des offres d'apprentissage et des candidatures (site web, forum, job dating...).

CONTACT

Marie-Noëlle HARMAND

Directrice déléguée adjointe
03 83 95 36 03 – 06 86 44 68 30
mn.harmand@eesc.fr

8.6

MÉDIATION DE L'APPRENTISSAGE

Favorisez le dialogue et la relation par
des entretiens et rencontres



NOTRE RÉPONSE

Résoudre les litiges au sujet de l'exécution ou de la résiliation du contrat d'apprentissage.



- Régler les désaccords et les conflits à l'amiable entre les parties
- Restaurer un environnement favorable pour mener à terme le contrat qui lie les deux parties
- Accompagner le jeune, l'entreprise et le CFA lorsqu'un problème a été identifié ou lorsqu'un contrat d'apprentissage est en cours de rupture



À quel moment ?

- À tout moment dès lors qu'un différend existe entre les parties
- Obligatoirement en cas de volonté de rupture unilatérale à l'initiative de l'apprenti
- En cas d'exclusion de l'apprenti du CFA



COÛT

Prise en charge par
votre CCI

Coût pour l'entreprise
0€



POUR ALLER PLUS LOIN

>



LES ATOUTS DE L'OFFRE

Intervention rapide du médiateur

**Neutralité, impartialité,
confidentialité et liberté
des parties**

« N'attendez pas que les difficultés
soient insurmontables et la rupture
inévitable »



NOTRE EXPERTISE

Actrices de la dynamique économique et engagées pour le développement des entreprises, les CCI du Grand Est soutiennent et accompagnent chaque année les projets de plus de 10 000 dirigeants et 5 000 créateurs et repreneurs. La CCI met à leur service des conseillers avec des expertises essentielles: législation de l'apprentissage, conseil pour l'accueil et le suivi des apprentis, organisation de stages de découverte métiers, diffusion des offres d'apprentissage et des candidatures (site web, forum, job dating...).

CONTACT

Marie-Noëlle HARMAND

Directrice déléguée adjointe
03 83 95 36 03 – 06 86 44 68 30
mn.harmand@eesc.fr



CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE
MEURTHE-ET-MOSELLE

LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN ENTREPRISE (CCE)

Valorisez et certifiez les compétences de vos salariés



NOTRE RÉPONSE

Le CCE délivré par CCI France permet de certifier la maîtrise de compétences transverses mises en œuvre dans un cadre professionnel ou extraprofessionnel.



Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne majeure, quel que soit son statut, maîtrisant des compétences transversales ou support aux organisations, qu'elle souhaite faire reconnaître et certifier



Quels sont les prérequis pour passer la certification ?

- Pour pouvoir entrer dans la démarche CEE, il est nécessaire que le bénéficiaire ait déjà exercé ou pratiqué cette fonction



Combien de temps la certification est-elle valable ?

Est-il possible de la renouveler ?

- Le CEE est délivré pour une durée de 5 ans
- Il peut être renouvelé dès lors que le candidat en fait la demande et permet de justifier d'une pratique attestant du maintien des compétences initialement certifiées



LES ATOUTS DE L'OFFRE

Une démarche gagnant-gagnant

Pour l'entreprise: identifier et reconnaître les compétences développées au sein de l'entreprise
Pour le salarié: obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences

Éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)



AVIS D'EXPERT

Conseiller entreprises

« Les conseillers sont des professionnels de l'accompagnement des salariés dans leurs parcours de formations en utilisant des modalités pédagogiques modalisantes. Notre accompagnement vise à donner aux salariés les clés pour agir à deux niveaux: conduire les comportements et organiser les résultats. L'accent est mis sur le développement de la posture du salarié et l'accompagnement à la réussite du projet de l'entreprise. »



COÛT

500€ net de taxe
Plus coût de la formation (variable)
Éligible au financement par le Compte
Personnel de Formation (CPF)

Devis personnalisé
pour l'accompagnement
auprès de votre
conseiller CCI



NOTRE EXPERTISE

Le réseau des CCI du Grand Est est au service des entreprises de son territoire avec des expertises essentielles pour le développement et la performance des entreprises. Véritable tiers de confiance des entreprises, soucieux de leur apporter un service sur mesure efficace, le réseau des CCI du Grand Est est partie prenante de tous les projets de développement à caractère économique de son territoire.



POUR ALLER PLUS LOIN

- > QVT: Motiver vos équipes et futurs collaborateurs
- > Diagnostic RH
- > Accompagnement RH